

MONSIEUR JEAN-BAPTISTE MATTEI
DANS LE CADRE DE LA 13^E REUNION ANNUELLE DE LA COALITION POUR LES PRODUITS
DE SANTE REPRODUCTIVE

Madame la présidente du comité exécutif de la Coalition pour les produits de la santé reproductive,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et messieurs les représentants des organisations des Nations Unies,
des organisations gouvernementales,
de la société civile,
du secteur privé,

Je me réjouis de vous accueillir à Paris pour cette 13^e réunion annuelle de la Coalition.

Depuis sa création, la Coalition joue un rôle essentiel pour l'amélioration de la santé de la reproduction. Ce partenariat mondial rassemble des organisations de natures différentes, qu'elles soient publiques, privées ou non-gouvernementales mais qui participent toutes à améliorer l'accès et l'utilisation de produits abordables et de bonne qualité. La valeur ajoutée de ce partenariat est précisément d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés par les problèmes de fournitures de ces produits.

J'aimerais vous faire part de notre vision des enjeux sur les produits de santé sexuelle et reproductive.

Tout d'abord, nous devons soutenir les initiatives qui favorisent la baisse des prix. En effet, il est aujourd'hui possible de trouver des solutions qui bénéficient à l'ensemble des acteurs impliqués et in fine aux populations concernées, à travers par exemple les groupements d'achats. Il est également essentiel d'explorer de nouveaux dispositifs dans le domaine de la propriété intellectuelle comme les communautés de brevets ; mais aussi développer des programmes qui permettent de corriger les imperfections du marché.

Ensuite, nous devons aider les pays à renforcer leurs capacités à gérer la chaîne d'approvisionnements, à certifier leurs produits et à contrôler le commerce des médicaments falsifiés.

Enfin, il est crucial d'améliorer la solvabilité de la demande en renforçant les dispositifs de couverture maladie dans les pays en développement. La couverture sanitaire universelle est un sujet porté par la France depuis plusieurs années ; il est actuellement au sommet de l'agenda international et sera un enjeu crucial pour l'après 2015.

La France partage au sein de la Coalition une même ambition pour l'innovation. C'est une étape importante pour atteindre l'objectif d'accès universel à la santé reproductive.

Chaque année, entre 350 000 et 500 000 femmes meurent encore de complications liées à la grossesse et à l'accouchement. Elles sont la principale

cause de décès chez les adolescentes dans la plupart des pays en développement. Les relations sexuelles non protégées sont le deuxième facteur de risque pouvant mener aux maladies ou aux décès dans les pays les plus pauvres.

Pour réduire la mortalité infantile et maternelle, la France s'est engagée à consacrer 500 millions d'euros additionnels pour la période 2011-2015 au sommet du G8 de Muskoka en 2010 dont 100 millions d'euros pour soutenir les programmes de santé sexuelle et reproductive dans 9 pays d'Afrique francophone.

Mais ces actions ne peuvent être efficaces que si elles sont inscrites dans une action plus large en faveur de la mise en œuvre des droits sexuels et reproductifs ainsi que la prise en compte des déterminants sociaux de la santé. Forte de son expérience dans ce domaine, la France préconise une approche intégrée dans un continuum de services et de soins en matière de santé sexuelle et reproductive. Cela passe notamment par la prévention contre les grossesses non désirées et les maladies sexuellement transmissibles, l'accès aux soins de qualité et de proximité et enfin, la garantie des droits à la procréation et à l'avortement.

L'amélioration du statut des femmes et la protection des jeunes filles doivent également être au cœur de ces dispositifs. Leur bien-être général, tant physique que mental et social, implique en premier lieu que l'égalité des droits

et l'équité entre les sexes, le respect mutuel et l'intégrité corporelle soient garantis. Pour ce faire, l'école doit assurer l'éducation à la sexualité. Cela inclut une information de nature médicale et une sensibilisation aux enjeux relatifs aux rapports de genre.

Vous l'aurez compris, notre action extérieure se nourrit d'un certain savoir-faire. A l'heure où la montée des conservatismes fait peser une menace sur les droits des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive, les engagements internationaux de la France prennent tout leur sens.

Le Ministère des Affaires étrangères poursuit l'objectif d'accroître la participation de la société civile et du secteur privé français sur ces sujets afin de développer avec vous les initiatives qui permettront demain de dépasser les barrières logistiques, économiques et sociales qui empêchent le plein accès à la santé sexuelle et reproductive.

Soyez assurés que, pour atteindre cet objectif, la France poursuivra son action dans un esprit de coopération et de respect mutuel.

Je laisse le soin à Madame Danielle Bousquet de nous faire part de son engagement politique et personnel pour les droits des femmes en France et sur la scène internationale.

Je vous remercie.